
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 29 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 29 janvier 2019, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Michel THEBAUD, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Robert ESCAPOULADE, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Yoann BERGOUNIOUX, Yvelise PAGANEL, Pascal RICHARD

Représentés:

Excuses:

Absents: Michel MESPOULET, Angelique LAFON

Secrétaire de séance: Pascal RICHARD

Objet: - Compte-rendu

1. Contrat d'entretien de l'installation campanaire

M. le Maire rappelle que la commune paie actuellement 314 € HT à la SARL Brouillet pour l'entretien des cloches et du paratonnerre à l'église.

Il soumet le devis de l'entreprise Bodet Campanaire à 220 € HT pour les mêmes prestations. Celle-ci propose également de changer gracieusement le tableau électrique de la sonnerie des cloches par un tableau d'occasion plus récent.

Ce changement de prestataire a été accepté à l'unanimité.

2. Bulletin municipal

La secrétaire a travaillé sur le bulletin municipal. Il est proposé de rajouter une nouvelle rubrique « nouveaux habitants ».

Le comité de rédaction se réunira avant le 10 février pour finaliser la rédaction avant impression.

3. Travaux réalisés en 2018 et prévisions 2019

M. le Maire rappelle que les radars pédagogiques ont été installés en 2018. Leur coût, estimé à 5 400 €, a été de 3 387,60 €. Dans le logement communal, le poêle à granules a été installé pour 4 158,56 € et un portail installé pour 1 483,60 € TTC.

En 2019, il est prévu :

- de changer la porte d'entrée du foyer rural pour 2 998 € TTC
- de changer le chauffage de la petite salle du foyer rural pour 3 279 € TTC
- de réaliser un parking accessible aux PMR devant la mairie et foyer rural

M. le Maire présente un devis d'Occitanie Pierre pour la réparation de l'église. Il estime que la mise en conformité de l'installation électrique (prise de terre et tableau électrique du clocher) est prioritaire.

4. Voirie intercommunale à planifier sur 2 ans

La communauté de communes est en attente de la planification. Le planning sera envoyé la semaine prochaine.

5. Projet d'adressage communal

M. le Maire précise que ce projet pourrait être encadré par le SDAIL. Un PAN (Point d'Accès Numérique) doit être défini pour chaque habitation. Réunion d'information prévue le mardi 5 à 14 h 30 à la mairie

6. Chemin privé à Gali à passer dans le domaine public

M. le Maire présente 2 options qu'il va présenter au propriétaire :

- Le chemin reste privé, l'entretien est alors à la charge du propriétaire, il existe un droit de passage pour le voisin.

Ou

- Le chemin est classé par prescription acquisitive trentenaire, il devient alors voie communale

Tour de table

La dissimulation des containers Places du Lac est en cours.

Magali Clamagirand signale un problème de débordement à la station d'épuration de Montfaucon

Robert Escapoulade signale une déchetterie sauvage route de Vernel au niveau du passage ovin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00.